



PROTOCOLE VÉLO-TRAFIC

participants

mai 2020

Le GRACQ est heureux d'ouvrir la saison des formations « À vélo dans le trafic » et ce, dès ce 30 mai 2020.

Voici la série de mesures mises en place afin de respecter les recommandations liées à la pandémie actuelle :

- Les formations seront données uniquement à l'extérieur.
- Le groupe sera constitué au maximum de 10 participants + 2 accompagnateurs. Chaque formateur déterminera le nombre adéquat selon ses critères de confort et de sécurité.
- Il est demandé aux participants de respecter la distanciation sociale de 1,5m à tout moment, y compris durant les arrêts.
- Les participants s'engagent à venir avec un masque qu'il leur sera demandé de porter si la distanciation sociale n'est pas envisageable.
- Les participants veilleront à venir avec un vélo en ordre pour éviter au maximum les manipulations par autrui. Le formateur n'interviendra qu'en cas de grande nécessité et veillera à se désinfecter les mains à l'aide d'un gel hydroalcoolique.
- Les paiements se feront uniquement par versement préalable, aucun paiement ne se fera sur place.
- Les participants s'engagent à consulter la partie théorique en ligne au préalable. Une séance de questions/réponses entamera la formation.
- Une évaluation à compléter par les participants sera envoyée par mail à l'issue de la formation par le secrétariat.